

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE**

**La Société CARTHAGE CEMENT**

Siège social: Lot 101, Rue du Lac Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société de CARTHAGE CEMENT, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes: Mr Ahmed BELAIFA et Mr Mohamed HZAMI.

**BILAN**  
**Arrête au 30 juin**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<b>30-juin 2018</b>	<b>30-juin 2017</b>	<b>31-déc 2017</b>
<b>ACTIFS</b>				
<b><u>Actifs non courants</u></b>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		3 706 484	3 560 928	3 598 843
Moins : amortissements		(1 856 279)	(1 550 443)	(1 705 617)
	1	<u>1 850 205</u>	<u>2 010 485</u>	<u>1 893 226</u>
Immobilisations corporelles		977 059 98	965 594 091	970 051 257
Moins : amortissements		(277 039 081)	(234 939 663)	(256 320 133)
	2	<u>700 020 906</u>	<u>730 654 428</u>	<u>713 731 124</u>
Immobilisations financières		8 106 828	7 787 898	6 043 949
Moins : provisions		(96 217)	(124 967)	(124 967)
	3	<u>8 010 611</u>	<u>7 662 931</u>	<u>5 918 982</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<u>709 881 722</u>	<u>740 327 844</u>	<u>721 543 332</u>
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b><u>709 881 722</u></b>	<b><u>740 327 844</u></b>	<b><u>721 543 332</u></b>
<b><u>Actifs courants</u></b>				
Stocks		42 876 946	68 484 880	74 274 129
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)	(472 805)
	4	<u>42 404 141</u>	<u>68 012 075</u>	<u>73 801 324</u>
Clients et comptes rattachés		43 777 172	28 384 470	30 090 067
Moins : Provisions		(2 213 901)	(2 445 640)	(2 226 444)
	5	<u>41 563 271</u>	<u>25 938 830</u>	<u>27 863 623</u>
Autres actifs courants	6	23 929 481	22 684 356	21 739 218
Liquidités et équivalents de liquidités	7	2 678 343	1 365 552	5 382 152
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b><u>110 575 236</u></b>	<b><u>118 000 813</u></b>	<b><u>128 786 316</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<b><u>820 456 958</u></b>	<b><u>858 328 656</u></b>	<b><u>850 329 648</u></b>

**BILAN**  
**Arrête au 30 juin**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2018</u>	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>31-déc</u> <u>2017</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Autres capitaux propres	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012	117 321 012
Résultats reportés	(53 460 640)	(27 986 894)	(27 986 893)
Amortissements différés	(200 270 182)	(156 811 160)	(156 811 161)
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>	<b><u>38 122 638</u></b>	<b><u>107 055 406</u></b>	<b><u>107 055 406</u></b>
Résultat net de la période	(47 392 275)	(27989 797)	(68 932 768)
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	<b><u>8</u></b>	<b><u>(9 269 637)</u></b>	<b><u>79 065 609</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts	9	342 423 853	354 797 524
Crédits bail	10	1 983 628	2 257 468
Comptes courants actionnaires	11	109 912 868	102 232 529
Provisions pour risques et charges	12	5 017 633	3 332 052
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>459 337 982</u></b>	<b><u>462 619 574</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	92 671 269	91 734 320
Autres passifs courants	14	84 259 435	72 513 793
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	193 457 909	152 395 361
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>370 388 613</u></b>	<b><u>316 643 474</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>829 726 595</u></b>	<b><u>779 263 047</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b><u>820 456 958</u></b>	<b><u>850 329 648</u></b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Relatif à l'exercice clos au 30 juin**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u> <u>2018</u>	<u>30-juin</u> <u>2017</u>	<u>31-déc</u> <u>2017</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	16	114 183 913	89 339 489	172 929 203
Production immobilisée	17	6 151 959	6 475 509	9 505 097
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>120 335 872</b>	<b>95 814 998</b>	<b>182 434 300</b>
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
Variation des stocks de produits finis et des encours		32 092 089	(2 023 524)	(10 582 564)
Achats d'approvisionnements consommés	18	61 076 496	58 399 846	124 278 750
Charges de personnel	19	14 129 557	15 166 763	28 553 499
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	22 638 915	22 402 397	44 326 267
Autres charges d'exploitation	21	8 901 456	6 253 907	12 994 907
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>138 838 513</b>	<b>100 199 389</b>	<b>199 570 859</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(18 502 641)</b>	<b>(4 384 390)</b>	<b>(17 136 559)</b>
Charges financières nettes	22	(26 670 303)	(23 258 099)	(49 392 236)
Produits des placements		21 025	9 347	87 992
Autres gains ordinaires	23	229 436	178 365	1 339 194
Autres pertes ordinaires	24	(2 242 813)	(329 815)	(3 429 900)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT</b>		<b>(47 165 296)</b>	<b>(27 784 593)</b>	<b>(68 531 509)</b>
Impôt sur les bénéfices		(226 979)	(205 204)	(401 259)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(47 392 275)</b>	<b>(27 989 797)</b>	<b>(68 932 768)</b>

**ETAT DE FLUX**  
**Relatif à l'exercice clos au 30 juin**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<b>30-juin 2018</b>	<b>30-juin 2017</b>	<b>31-déc 2 017</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	110 006 858	108 666 058	208 492 377
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(97 950 883)	(81 146 797)	(163 495 282)
Intérêts payés	(2 373 995)	(2 125 952)	(5 657 026)
Impôts et taxes payés	(238 184)	-	(47 408)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>9 443 797</b>	<b>25 393 309</b>	<b>39 292 661</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(382 756)	(205 308)	(4 123 665)
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	(239 464)	(2 339 156)	(786 456)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(622 221)</b>	<b>(2 544 464)</b>	<b>(4 910 121)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements provenant des emprunts bancaires	64 154 040	-	214 385 833
Remboursements des emprunts bancaires	(63 498 143)	(24 517 573)	(239 557 786)
Remboursements des crédits leasing	(999 737)	(1 681 601)	(3 497 097)
Intérêts payés sur remboursement d'emprunt	(13 577 364)	(12 262 666)	(27 666 967)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(13 921 204)</b>	<b>(38 461 840)</b>	<b>(56 336 017)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(5 099 628)</b>	<b>(15 612 995)</b>	<b>(21 953 477)</b>
<b>Trésorerie au début de la période/de l'exercice</b>	<b>(35 298 025)</b>	<b>(13 344 548)</b>	<b>(13 344 548)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période/de l'exercice</b>	<b>(40 397 653)</b>	<b>(28 957 543)</b>	<b>(35 298 025)</b>

# *Notes aux états financiers*

## **I. Présentation de la société**

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés : Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	<u>(7.395.875)</u>
<b>Apport net</b>	<b><u>110.628.081</u></b>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaire rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

## ***I. PRESENTATION DE LA SOCIETE (suite)***

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelage de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement.

## ***II. Référentiel d'élaboration des états financiers***

Les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2017.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2018 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2017.



### ***III. Bases de mesure et principes comptables appliqués***

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

#### ***III-1 Unité monétaire***

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

#### ***III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

### **III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**

#### **III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et outillage industriel	30 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

(\*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Ce changement a été considéré comme un changement dans l'estimation comptable et a été traité d'une façon prospective.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

#### **III-3 Contrats de location**

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

### **III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**

#### **III-3 Contrats de location (suite)**

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### **III-4 Les frais préliminaires**

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

#### **III-5 Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

### **III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**

#### **III-5 Les stocks (suite)**

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

#### **III-6 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

#### **III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

#### **III-8 Provisions pour risques et charges**

##### *Provision pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

##### *Provision pour indemnités de départ à la retraite*

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servis au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, le taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de

rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courant.

### **III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)**

#### **III-9 Liquidité et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

#### **III-10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

#### **III-11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

### **IV. Difficultés de trésorerie**

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulé suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local
- La baisse significative des exports notamment en 2017 du fait des difficultés d'export, notamment en 2017 pour les marchés limitrophes de la Tunisie à savoir l'Algérie et la Libye
- Les arrêts de production qu'a connu la société à partir du 15 mars au 15 avril 2018 suite à un incident survenu avec NLS, la société sous-traitante de l'exploitation de l'usine de ciment, et son personnel. Ceci a provoqué l'arrêt de la production du clinker ce qui a été à l'origine de l'arrêt partiel de l'activité de ciment (marché local).

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 301 millions de DT au 30 juin 2018 (y compris la perte de la période s'élevant à 47 millions de DT). La société affiche aussi un besoin en fond de roulement significatif vu que les passifs courants excèdent largement les actifs courants de la société.

Courant 2015, la société a déjà procédé à la restructuration de ses emprunts bancaires. Toutefois, étant donné que les difficultés d'exploitation et de trésorerie, se sont poursuivies en 2016 et 2017, la société n'a pas pu honorer la totalité de ses engagements.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a conclu début 2018 des nouveaux accords de rééchelonnement de ses dettes bancaires avec quelques institutions financières. Elle a obtenu aussi des accords de rééchelonnement de ses dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale. Par ailleurs, la société a conclu un contrat important d'export de Clinker qui a permis de booster les ventes en 2018 et améliorer ainsi la situation de trésorerie de la société. Sur la base de ces éléments, le management de la société a établi un business plan pour la période 2018-2022 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements.

## ***V. Contrôles fiscaux et sociaux en cours***

### **V-1 Contrôle fiscal 2008-2011**

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société

## **V-2 Contrôle fiscal GCN**

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés: Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. Ce jugement a été interjeté en appel par la société Carthage Cement.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 le recalcul des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un complément d'impôt de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

## **V-3 Contrôle fiscal 2011-2012**

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En Décembre 2017, ce contrôle Fiscal a été clôturé par la reconnaissance de dette relative à la RS, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels. Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT.

La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation d'office précitée. A l'état actuel des choses, aucune décision de justice n'a été rendue.

Une provision de de 1.907.813 DT a été constatée par la société au niveau des états financiers au 31 décembre 2017 en couverture à ces différents contrôles fiscaux susmentionnés.

## **V-4 Contrôle social**



La société a reçu en février 2018 une notification d'un contrôle social couvrant les exercices 2015 à 2017. Les résultats de ce contrôle ont été notifiés à la société courant le mois de juin 2018 et font état d'un redressement de 2.892.327 DT provisionné à hauteur de 1.446.312 DT.

## ***A/ACTIFS***

### **NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2018 un solde de 1.850.205, contre 1.893.226 DT au 31 décembre 2017, soit une baisse de 43.022 DT qui s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	387 965	280 324	257 493
Logiciels	605 770	605 770	590 686
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	401	401	401
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>3 706 484</b>	<b>3 598 843</b>	<b>3 560 928</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 856 279)	(1 705 617)	(1 550 443)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 850 205</b>	<b>1 893 226</b>	<b>2 010 485</b>

### **NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2018 un solde net d'amortissements de 700.020.905 DT contre 713.731.124 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 758 245	3 589 170	3 601 657
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	459 535 308	450 028 824	449 861 312
Installations climatiseurs	102 066	102 066	127 400
Installations téléphoniques	162 560	162 560	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	20 976 915	20 638 585	20 638 585
Matériel de transport	975 051	972 698	972 698
Matériel de transport acquis en leasing	4 289 857	4 289 857	4 289 857
Matériel industriel	13 139 060	13 049 060	13 019 293
Matériel informatique	1 056 683	984 131	1 096 059
Mobilier & Matériel de bureau	1 004 072	981 154	983 024
Outillage industriel	337 620 038	337 544 333	337 466 766
Matériel Ready Mix	62 889	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	12 141 786	12 141 786	12 141 786
Immobilisations corporelles en cours	7 562 474	10 831 162	6 787 650

<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>977 059 987</b>	<b>970 051 257</b>	<b>965 594 091</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	(277 039 081)	(256 320 133)	(234 939 663)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>700 020 906</b>	<b>713 731 124</b>	<b>730 654 428</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 30/06/2018	
	AU 31/12/2017	Additions 2018	Transfert 2018	Cession/Régl 2018	AU 30/06/2018	AU 31/12/2017	Dotation 2018	Cession/Régl 2018		AU 30/06/2018
Fonds de commerce	2 700 000				2 700 000	1 080 370	66 575		1 146 945	1 553 055
Logiciels	605 771				605 771	538 871	55 368		594 239	11 532
Licence	280 324	107 641			387 965	74 029	28 719		102 748	285 217
Frais de recherches et de développements	12 348				12 348	12 348			12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	401				401				-	401
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>3 598 844</b>	<b>107 641</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 706 485</b>	<b>1 705 617</b>	<b>150 662</b>	<b>-</b>	<b>1 856 280</b>	<b>1 850 205</b>
Terrain	2 965 922				2 965 922	-			-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 589 170	145 628	23 448		3 758 245	1 696 331	131 893		1 828 223	1 930 022
Carrière	111 707 060		9 506 484		121 213 544	26 809 694	1 117 071		27 926 765	93 286 779
Constructions	450 028 824				450 028 824	108 361 230	10 072 542		118 433 772	331 595 051
Installations techniques cimenterie	337 544 333	78 981		(3 276)	337 620 038	71 111 536	8 413 577		79 525 112	258 094 925
Installation climatiseurs	102 066				102 066	102 066			102 066	-
Installation téléphonique	162 560				162 560	162 560			162 560	-
Engins de carrière acquis en leasing	20 638 585	338 330			20 976 915	17 560 689	618 066		18 178 755	2 798 160
Matériel de transport	972 698	2 353			975 051	925 018	14 370		939 387	35 663
Matériel de transport acquis en leasing	4 289 857				4 289 857	3 345 672	190 464		3 536 136	753 721
Matériel industriel	13 049 060	90 001			13 139 060	12 480 240	51 290		12 531 529	607 531
Matériel informatique	984 131	72 552			1 056 683	935 548	20 398		955 946	100 737
Mobilier & Matériel de bureau	981 154	22 918			1 004 072	776 700	31 049		807 749	196 323
Matériels Ready Mix	62 889				62 889	22 657	1 551		24 208	38 681
Matériels Ready Mix acquis en leasing	12 141 786				12 141 786	12 030 192	56 678		12 086 871	54 916
Immobilisations corporelles encours	10 831 162	6 151 959	(9 529 931)	109 284	7 562 473				-	7 562 473
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>970 051 257</b>	<b>6 902 722</b>	<b>-</b>	<b>106 008</b>	<b>977 059 987</b>	<b>256 320 135</b>	<b>20 718 947</b>	<b>-</b>	<b>277 039 081</b>	<b>700 020 906</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>973 650 100</b>	<b>7 010 363</b>	<b>-</b>	<b>106 008</b>	<b>980 766 469</b>	<b>258 025 751</b>	<b>20 869 610</b>	<b>-</b>	<b>278 895 360</b>	<b>701 871 109</b>

### **NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Titres de participation	350 883	350 883	350 883
Prêts au personnel	618 234	281 940	473 549
Dépôts et cautionnements versés	7 137 711	5 411 126	6 963 465
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>8 106 828</b>	<b>6 043 949</b>	<b>7 787 898</b>
Moins : provisions	(96 217)	(124 967)	(124 967)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>8 010 611</b>	<b>5 918 982</b>	<b>7 662 931</b>

### **NOTE N°4 : STOCKS**

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2018 à 42.404.141 DT contre 73.801.324 DT au 31 Décembre 2017, enregistrant ainsi une baisse de 31.397.183 DT. Ils s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Pièces de rechanges	6 294 416	5 606 979	5 391 396
Stock destiné à la vente	796 690	796 690	1 124 300
Produits finis Agrégats	1 409 240	1 659 822	2 211 169
Produits semi-finis Agrégats	27 194 297	25 536 270	23 921 694
Stocks Ciments	1 118 111	3 391 529	2 596 238
Matières premières READYMIX	93 997	109 979	111 250
Stocks Matières premières cimenterie	1 553 513	1 322 683	3 300 389
Stocks Clinker	2 898 558	34 124 674	27 424 155
Emballages	1 518 125	1 725 503	2 404 289
<b>Total stock brut</b>	<b>42 876 947</b>	<b>74 274 129</b>	<b>68 484 880</b>
Moins : Provisions	(472 805)	(472 805)	(472 805)
<b>Total stock net</b>	<b>42 404 141</b>	<b>73 801 324</b>	<b>68 012 075</b>

## **NOTE N°5: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Clients Agrégats	20 306 177	20 904 067	21 242 695
Clients Ciments	15 669 076	1 112 590	1 065 659
Clients Ready mix	3 067 957	3 466 616	3 193 073
Clients Douteux	2 213 901	2 226 445	2 445 640
Clients, effets à recevoir	78 242	87 701	73 563
Clients Avoir à établir	-	(1 955)	(637 141)
Clients, effets à l'encaissement	-	113 797	-
Clients, chèques à l'encaissement	2 441 819	2 180 807	1 000 981
<b>Total brut</b>	<b>43 777 172</b>	<b>30 090 067</b>	<b>28 384 470</b>
Moins : Provisions	(2 213 901)	(2 226 444)	(2 445 640)
<b>Total net</b>	<b>41 563 271</b>	<b>27 863 623</b>	<b>25 938 830</b>

## **NOTE N°6 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 23.929.481 DT contre 21.739.218 DT au 31 décembre 2017 et se détaillant ainsi :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Personnel avances et acomptes	231 365	-	-
Etat impôts et taxes	10 645 034	10 470 158	10 426 148
BINA Trade	1 561 287	1 561 287	1 473 282
BINA Holding	23 606	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833	579 833
Promotourisme	18 666	18 666	18 666
TunisiaMarble&Tiles	1 192	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391	1 391
Carrelages de Berbère	148 981	151 481	153 981
Jugartha Manutention	3 900	3 900	3 900
Produits à recevoir(*)	9 113 686	8 303 076	8 357 969
Charges constatées d'avance	1 620 441	644 529	1 661 889
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144	420 144
Autres	-	-	2 400
<b>Total brut</b>	<b>24 369 525</b>	<b>22 179 262</b>	<b>23 124 401</b>
Moins : provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(440 045)	(440 045)	(440 045)
<b>Total net</b>	<b>23 929 481</b>	<b>21 739 218</b>	<b>22 684 356</b>

(\*) La société a constaté courant 2016 un produit à recevoir de 8.229.558 DT correspondant à

une partie du gain attendu de l'abandon des dettes dues aux constructeurs de la cimenterie, groupement FLSSMITH, EKON et PROKON. Un litige oppose actuellement Carthage Cement à ces sociétés et porte principalement sur les éléments suivants :

- i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;
- ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueuses au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;
- iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs de la cimenterie et de l'avancement des procédures judiciaires en cours, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au montant que le management et les avocats de la société considèrent comme raisonnablement acquis (correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29 janvier 2014) et un minimum au stade actuel des procédures et des négociations. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif sera émis.

#### ***NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES***

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2018 2.678.343 DT contre 5.382.152 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Banques (a)	232 374	5 010 423	2 728
Blocage et déblocage	2 426 948	344 276	1 350 840
Caisses	19 021	27 453	11 984
<b>Total brut</b>	<b>2 678 343</b>	<b>5 382 152</b>	<b>1 365 552</b>

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Banque de Tunisie	205 610	153 888	-
AL BARAKA	4 956	3 915	1 592
North Africa INT BANK	-	680	954
Attijari Bank		4 851 940	
Zitouna Bank	4 336	-	182
STUSID	17 471	-	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>232 374</b>	<b>5 010 423</b>	<b>(213 283)</b>

#### ***B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS***

## NOTE N°8 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres totalisent au 30 juin 2018 un solde de négatif de 9.269.637 contre un solde positif de 38.122.638 DT au 31 Décembre 2017 et se détaillent comme suit.

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>30/06/2017</u>
Capital social	172 134 413	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(53 460 640)	(27 986 894)	(27 986 895)
Amortissements différés	(200 270 183)	(156 811 161)	(156 811 159)
<b><u>Total capitaux propres avant résultat de la période</u></b>	<b><u>38 122 638</u></b>	<b><u>107 055 406</u></b>	<b><u>107 055 406</u></b>
Résultat de la période	(47 392 275)	(68 932 768)	(27 989 797)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(9 269 637)</b>	<b>38 122 638</b>	<b>79 065 609</b>

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2018, le résultat déficitaire 2018 a été affecté en amortissements différés de 43.459.022 DT et résultats reportés de 25.473.746 DT.

La structure du capital se présente au 30 juin 2018 comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'action</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Société BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50,24%
Public	54 820 953	1	54 820 953	31,85%
Groupe Naifer	11 759 452	1	11 759 452	6,83%
Etat TUNISIEN	10 819 622	1	10 819 622	6,29%
Groupe Horchani	3 221 225	1	3 221 225	1,87%
Groupe Abdelhamid Khechine	3 008 882	1	3 008 882	1,75%
TRUST COMPANY	2 026 917	1	2 026 917	1,18%
<b>Total</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1</b>	<b>172 134 413</b>	<b>100%</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Impact de la modification comptable sur les comptes 2015</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 Décembre 2016</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(25 669 028)</b>	<b>(113 135 872)</b>	-	<b>(45 993 154)</b>	<b>107 055 406</b>
Affectation du résultat 2016	-	-	-	-	(2 317 866)	(43 675 288)	-	45 993 154	-
Résultat de la période close le 31 Décembre 2017	-	-	-	-	-	-	-	(68 932 768)	(68 932 768)
<b>Soldes au 31 Décembre 2017</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(27 986 894)</b>	<b>(156 811 160)</b>	-	<b>(68 932 768)</b>	<b>38 122 638</b>
Affectation du résultat 2017	-	-	-	-	(25 473 746)	(43 459 022)	-	68 932 768	-
Résultat de la période close le 30 Juin 2018	-	-	-	-	-	-	-	(47 392 275)	(47 392 275)
<b>Soldes au 30 Juin 2018</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(53 460 640)</b>	<b>(200 270 182)</b>	-	<b>(47 392 275)</b>	<b>(9 269 637)</b>



**NOTE N° 9 : EMPRUNTS**

**Tableau des Emprunts au 30/06/2018:**

	<b>Solde au 31/12/2017</b>			<b>Mouvement de la période</b>				<b>Solde au 30/06/2018</b>		
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions LT / Rééchelonnement</u>	<u>Remboursement LT / Rééchelonnement</u>	<u>Remboursement CT / Rééchelonnement</u>	<u>Reclassements LT/CT</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>
<b>Amen Bank</b>	19 441 174	16 086 791	3 354 383	-	-	1 946 721	1 149 253	17 494 453	14 937 538	2 556 915
<b>BTK</b>	32 700 000	27 113 112	5 586 888	-	-	607 373	1 643 974	32 092 627	25 469 138	6 623 489
<b>ATTIJARI BANK</b>	27 459 488	23 851 927	3 607 561	30 000	495 759	2 555 733	1 362 279	24 437 996	22 023 889	2 414 107
<b>ATB</b>	13 464 732	10 301 568	3 163 164	-	-	694 439	919 268	12 770 293	9 382 300	3 387 993
<b>BH</b>	57 364 083	46 953 913	10 410 170	-	-	-	3 640 078	57 364 083	43 313 835	14 050 248
<b>STB</b>	54 235 159	52 263 283	1 971 877	-	-	340 870	4 876 464	53 894 290	47 386 819	6 507 471
<b>BT</b>	99 707 881	94 778 059	4 929 822	-	-	-	7 354 461	99 707 881	87 423 598	12 284 284
<b>STUSID</b>	13 199 168	9 899 889	3 299 279	3 754 068	-	3 299 279	1 203 821	13 653 957	12 450 136	1 203 821
<b>BNA</b>	59 982 787	44 765 040	15 217 747	-	-	-	3 975 477	59 982 787	40 789 563	19 193 224
<b>BIAT</b>	25 300 000	20 835 294	4 464 706	-	-	-	1 488 235	25 300 000	19 347 059	5 952 941
<b>BTL</b>	18 911 585	13 998 375	4 913 210	-	-	-	1 272 762	18 911 585	12 725 613	6 185 972
<b>BTE</b>	12 271 171	8 034 512	4 236 659	-	-	-	860 147	12 271 171	7 174 365	5 096 806
<b><u>Total des emprunts</u></b>	<b><u>434 037 228</u></b>	<b><u>368 881 763</u></b>	<b><u>65 155 466</u></b>	<b><u>3 784 068</u></b>	<b><u>495 759</u></b>	<b><u>9 444 415</u></b>	<b><u>29 746 219</u></b>	<b><u>427 881 123</u></b>	<b><u>342 423 853</u></b>	<b><u>85 457 270</u></b>

### **NOTE N°10 : Crédits bail**

Le poste « crédits bail » accuse au 30 Juin 2018 un solde de 1.983.628 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<b><u>Année</u></b>	<b><u>Loyer HT</u></b>	<b><u>Principal</u></b>	<b><u>Intérêts</u></b>
2019	544 012	454 750	88 406
2020	998 581	891 575	107 006
2021	493 043	457 614	35 430
2022	185 336	179 689	5 647
<b>Total général</b>	<b>2 220 973</b>	<b>1 983 628</b>	<b>236 489</b>
<b>Total à moins d'un an</b>	<b>1 463 549</b>	<b>1 207 689</b>	<b>255 852</b>
<b>Total à plus d'un an</b>	<b>2 220 973</b>	<b>1 983 628</b>	<b>236 489</b>

### **NOTE N°11 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2018 à 109.912.868 DT, s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 394	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	23 222 199	21 425 919	19 879 779
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	30 303 305	27 850 390	25 965 387
<b>Total</b>	<b>109 912 868</b>	<b>105 663 673</b>	<b>102 232 530</b>

### **NOTE N°12 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2018 à 5.017.633 DT, s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 454 135	1 349 063	1 286 779
Autres provisions pour risques et charges	2 562 237	1 263 499	1 044 012
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261	1 001 261
<b>Total</b>	<b>5 017 633</b>	<b>3 613 823</b>	<b>3 332 052</b>

### **NOTE N°13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 Juin 2018 un solde de 92.671.269 DT, s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Fournisseurs d'exploitation	40 835 555	42 519 692	40 145 397
Fournisseurs, effets à payer	33 424 404	31 846 984	34 594 541
Fournisseurs d'immobilisations(*)	16 162 070	15 859 186	16 866 502
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483	1 483
Autres fournisseurs	2 154 772	2 138 347	24 355
Retenue de garantie	92 985	92 985	102 042
<b>Total</b>	<b>92 671 269</b>	<b>92 458 677</b>	<b>91 734 320</b>

\* Ce solde inclut principalement la dette résiduelle envers les fournisseurs constructeurs de la cimenterie pour un montant de 15.949.924 DT. Un différend oppose actuellement Carthage Cement avec lesdits fournisseurs et ladite dette a été gelée suite à la décision du tribunal en l'attente de la résolution des différends. Cette dette libellée en monnaie étrangère n'a pas ainsi fait l'objet d'une actualisation au cours de change de clôture et ce du fait qu'elle a fait l'objet d'une décision de gel. Des négociations sont en cours avec les fournisseurs pour trouver un accord à l'amiable (Voir note n°6).

### **NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2018, un total de 84.259.435 DT, contre 80.170.196 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30-juin-18</u></b>	<b><u>31-déc-17</u></b>	<b><u>30-juin-17</u></b>
Clients, avances et acomptes	13 479 511	21 121 915	19 873 698
Etat impôts et taxes	38 754 912	31 558 168	27 245 473
Amende Exploitation carrière	436 279	863 998	680 070
Rémunérations dues au personnel	9 293	1 519 301	864 723
JUGURTHA STUDIES	12 769	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846	9 846
Maghreb Carrelage	5 768	5 768	5 768
Grande immobilière du nord	14 209	14 209	14 209
CNSS	12 633 467	11 422 694	9 487 423
Personnel, charges à payer	10 058 929	6 808 049	7 402 136
Congé à payer	1 067 812	828 084	1 041 436
Dette envers Karama Holding	5 710 895	5 538 895	5 837 790
Autres passifs courants	342 000	342 000	-86 889
Provisions pour risques et charges	1 722 132	124 281	124 281
Compte d'attente	1 613	218	1 060
<b>Total</b>	<b>84 259 435</b>	<b>80 170 196</b>	<b>72 513 793</b>

### **NOTE N°15 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2018 un solde de 193.457.909 DT contre 158.848.097 DT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>30/06/2017</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	85 457 270	65 155 466	74 525 194
Echéances à moins d'un an sur crédits bail	1 207 689	1 467 122	1 818 898
Intérêts courus	17 736 346	12 378 726	9 462 105
Billet de trésorerie	3 500 000	4 500 000	5 500 000
Crédit de gestion (financement de stock et préfinancement d'export)	30 363 000	22 549 000	23 989 000
Crédit financement devises	12 117 608	12 117 606	6 777 071
Concours bancaire (a)	43 075 996	40 680 177	30 323 094
<b>Total</b>	<b>193 457 909</b>	<b>158 848 097</b>	<b>152 395 361</b>

(a) Les banques qui totalisent au 30 Juin 2018 un solde de 43.075.996 DT se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2017</u>	<u>30/06/2017</u>
Arab Tunisian Bank	195 710	28 662	107 170
Banque Tuniso-Libyenne	1 138 108	988 031	397 544
Banque de Tunisie	11 108 706	10 213 153	7 219 519
Qatar National Bank	456 384	532 321	25 469
Banque Internationale Arabe de Tunisie	631 165	265 101	1 887 078
Banque Nationale Agricole	14 670 151	17 758 953	13 901 883
Banque de l'Habitat	4 816 358	6 179 296	447 897
Société Tunisienne de Banque	3 497 025	3 629 108	3 162 773
Amen Bank	2 210 077	642 057	671 570
STUSID Bank	-	370 981	2 000 295
Banque tuniso-koweïtienne	881 365	50 962	235 146
Banque de Tunisie et des Emirats	172 375	21 293	225 035
Union Internationale de Banques	156	154	87
Attijari Bank	3 297 674	-	41 629
NORTH AFRICA INT BANK	742	-	-
Zitouna Bank	-	105	-
<b>Total</b>	<b>43 075 996</b>	<b>45 161 711</b>	<b>30 323 095</b>

## ***B/ RESULTAT DE LA PERIODE***

### ***NOTE N°16 : PRODUITS D'EXPLOITATION***

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Ventes des produits de carrière	12 690 794	24 292 870	11 285 410
Ventes de béton prêt à l'emploi	5 844 779	14 500 987	8 227 047
Ventes Clinker à l'export	32 805 161	-	-
Ventes ciments	60 845 444	129 464 483	67 305 139
Ventes Palettes	1 678	17 920	4 191
Pompage et transport Béton	1 397 990	3 393 150	1 921 406
Chargements et transports Agrégat	550 358	1 072 755	521 651
Chargements et transports Ciment	47 709	187 038	74 644
<b>Total</b>	<b>114 183 913</b>	<b>172 929 203</b>	<b>89 339 489</b>

### ***NOTE N°17 : PRODUCTION IMMOBILISEE***

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Travaux piste carrière	159 225	519 963	455 052
Travaux préparatoires	-	3 226 919	1 949 390
Aménagements front	4 654 002	3 268 091	1 954 697
Aires de stockage	1 338 732	2 484 381	2 110 942
Production immobilisée RM	-	5 744	5 428
<b>Total</b>	<b>6 151 959</b>	<b>9 505 097</b>	<b>6 475 509</b>

**NOTE N°18 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats d'approvisionnements se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Explosifs	1 099 678	1 834 962	886 457
Gasoil et Lubrifiants	1 832 204	3 362 717	1 675 323
Pièces de rechange	2 394 110	3 022 162	1 241 887
Achats de matières premières Ready mix	694 679	1 166 125	910 563
Achats de matières consommables cimenterie	1 506 778	18 237 889	14 543 766
Achats emballages	4 759 800	10 247 385	5 081 686
Autres achats	2 216 236	4 012 216	1 956 541
Prestation O&M NLS	13 275 746	31 996 857	13 012 244
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	33 552 025	43 329 576	15 289 577
Achats non stockés de matières et fournitures	440 146	985 368	488 100
Variation de stocks des pièces de rechange	(394 444)	574 151	415 296
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(277 011)	(78 493)	(32 937)
Variation de stock matière premières cimenterie	(23 451)	5 587 835	2 931 343
<b>Total</b>	<b>61 076 496</b>	<b>124 278 750</b>	<b>58 399 846</b>

**NOTE N°19 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Salaires et compléments de salaires	11 539 200	23 379 990	12 689 654
Cotisations sociales	2 391 061	4 798 839	2 300 333
Autres charges sociales	199 296	374 670	176 776
<b>Total</b>	<b>14 129 557</b>	<b>28 553 499</b>	<b>15 166 763</b>

**NOTE N°20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	150 662	301 415	154 217
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	20 718 948	43 157 607	21 706 358
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	-	-	8 096
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 758 356	668 231	386 460
Dotations aux provisions pour créances douteuses	10 949	199 014	147 266
<b>Total</b>	<b>22 638 915</b>	<b>44 326 267</b>	<b>22 402 397</b>

## **NOTE N°21 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Loyers et charges locatives	1 601 601	3 316 161	1 674 722
Entretiens et réparations	778 611	1 582 053	693 670
Assurances	1 065 071	2 132 924	1 032 579
Études, recherches et divers services extérieurs	28 130	87 055	34 698
Jetons de présence	-	23 500	-
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>3 473 413</u></b>	<b><u>7 141 693</u></b>	<b><u>3 435 669</u></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	605 933	1 029 225	556 709
Publicités, publications, relations publiques	25 297	102 106	91 294
Déplacements, missions et réceptions	189 821	317 835	123 060
Dons et subventions	164 930	507 690	160 667
Transports	946 428	2 170 918	1 139 855
Transports sur vente export	2 762 419	-	-
Frais postaux et de télécommunications	165 091	306 876	160 702
Services bancaires et assimilés	303 484	886 688	305 793
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>5 163 403</u></b>	<b><u>5 321 338</u></b>	<b><u>2 538 081</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	91 017	318 247	105 742
T.C.L	100 315	108 361	108 361
Droits d'enregistrement et de timbres	4 722	36 061	1 899
Autres impôts et taxes	77 008	116 656	79 943
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>273 062</u></b>	<b><u>579 325</u></b>	<b><u>295 944</u></b>
Transfert de charges (autres charges)	(8 422)	(47 449)	(15 787)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>8 901 456</b>	<b>12 994 907</b>	<b>6 253 907</b>

## **NOTE N°22 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Intérêts des comptes courants actionnaires	4 254 195	7 245 149	3 583 371
Intrérêts sur emprunts	18 659 893	33 732 082	15 965 865
Intrérêts sur leasing	179 522	442 037	236 287
Agios débiteurs	993 970	1 816 463	662 518
Frais d'escomptes	1 379 605	2 930 247	1 351 618
Pertes de change	14 855	839 909	827 851
Pénalités de retards	1 188 263	2 386 349	630 590
<b>Total</b>	<b>26 670 303</b>	<b>49 392 236</b>	<b>23 258 099</b>

### ***NOTE N°24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES***

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Remboursement Assurance	55 614	763 925	92 165
Reprise sur provisions pour créances douteuses	52 242	313 927	51 079
Autres gains ordinaires	121 580	261 342	35 121
<b>Total</b>	<b>229 436</b>	<b>1 339 194</b>	<b>178 365</b>

### ***NOTE N°24 : AUTRES PERTES ORDINAIRES***

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 2.242.813 DT au 30 Juin 2018 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2018</u></b>	<b><u>31/12/2017</u></b>	<b><u>30/06/2017</u></b>
Pénalités de retard sur non recouvrement des dettes fiscales et sociales	1 869 330	3 417 082	325 631
Autres (pertes ordinaires)	373 483	12 818	4 184
<b>Total</b>	<b>2 242 813</b>	<b>3 429 900</b>	<b>329 815</b>

### ***NOTE N°25: INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES***

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

#### **1- COMPTES COURANTS Actionnaires**

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.



Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au 30 juin 2018, s'élèvent 4.249.196 DT.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent au 30 juin 2018 un solde de 109.912.868 DT et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>En DT</b>
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	23 222 199
Intérêts sur compte courant BINA CORP	30 303 305
<b>Total</b>	<b><u>109 912 868</u></b>

Carthage Cement a comptabilisé en 2018 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 1.788.151 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 1.874.844 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

## **2- BINA TRADE**

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

Par ailleurs Carthage Cement a réalisé les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours du premier semestre 2018:

- Bina Trade a facturé à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 395.842 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 144 127DT au 30 juin 2018.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 30 juin 2018 à 19.430.541 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<b><u>30-juin-18</u></b>	<b><u>31-déc-17</u></b>
Traites impayées	14 837 425	14 837 424
Factures impayés	2 731 830	2 731 829
Autres créances	1 561 287	1 561 287
Chèques en coffre	300 000	300.000
<b>Total des créances BINA TRADE</b>	<b>19 430 541</b>	<b>19 430 540</b>
Solde fournisseur BINA TRADE	(144 127)	(218.199)
<b>Solde BINA TRADE net</b>	<b>19 286 414</b>	<b>19 212 341</b>

## **3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)**

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1<sup>er</sup> Août 2016.

La charge constatée à ce titre au 30 juin 2018 s'élève à un montant hors taxes de 289.515 DT.

- Au cours de l'exercice 2018, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 23 982 DT (hors taxes). Le solde client de la société « SONOTRAV» est nul, toutes les factures ont été réglées en 2018.

#### **4- EL KARAMA HOLDING**

- En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt au 30 juin 2018 s'élève à 172.000 DT. Le solde de la dette envers EL KARAMA Holding s'élève au 30 juin 2018 à 6.110.894 DT.

#### **5- Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)**

- Au cours de l'exercice 2018, la société «OCEAN TRADING COMPANY» dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire, n'a effectuée aucune transaction avec Carthage Cement. Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » est débiteur de 25.467 DT au 30 juin 2018.
- Au cours de l'exercice 2018, la société « AL Wafa RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 16.374 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société « AL Wafa RENT A CAR » est créancier de 2.401 DT.

#### **6- Autres parties liées**

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<b><u>Autres actifs courants</u></b>	<b><u>30-juin-18</u></b>	<b><u>31-déc-17</u></b>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	148 981	151 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
<b>Total actifs</b>	<b>777 569</b>	<b>780 069</b>
<b><u>Autres passifs courants</u></b>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
<b>Total passifs</b>	<b>42 592</b>	<b>42 592</b>

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m<sup>2</sup> pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 30 juin 2018 s'élève à un montant hors taxes de 2.500 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 148.981 DT au 30 Juin 2018.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2017. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 3.900 DT au 30 juin 2018.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m<sup>2</sup>, payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012.  
Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 30 juin 2018.

La société Carthage Cement a signé le 1<sup>er</sup> Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 30 juin 2018

**NOTE N°26 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

<b>Types d'engagements</b>	<b>Montant</b>
<b>1/ Engagement données</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	-
*Aval	-
*Autres Garanties	271 348
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561 615 113
*Nantissement	557 256 748
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	23 928 931
d) Impayés Commerciaux non débités	6 578 802
<b>Total</b>	<b>1 149 650 943</b>
<b>2/ Engagements reçus</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en DTN	9 330 000
<b>Total</b>	<b>9 330 000</b>



**Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F**  
Société d'expertise Comptable  
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy  
Les Berges du Lac  
1053 Tunis - Tunisie.  
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789  
RC 818851 1997 - Id.Fisc- 033432 B.



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis  
Tél : +216 71 19 43 44, Fax : +216 71 19 43 20  
RC : 8148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
[www.kpmg.com/tn](http://www.kpmg.com/tn)

Tunis, le 14 novembre 2018

Messieurs les Actionnaires  
de la société CARTHAGE CEMENT SA  
Lotissement Les jardins du Lac  
1053 Tunis

### **Messieurs,**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT » ou « Société ») portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2018. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres négatifs de 9.269.637 DT, y compris la perte de la période s'élevant à 47.392.275 DT. La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

### Justification de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 25 aux états financiers intermédiaires relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 19.286.414 DT au 30 juin 2018 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à l'autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 19.866.247 DT au 30 juin 2018. Au vu de l'historique de ces créances et des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers intermédiaires, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 ayant donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. En Août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant les tribunaux. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La Société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres.
- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La Société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.
- Un contrôle fiscal couvrant les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son



opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

- Un contrôle social couvrant les exercices de 2015 à 2017 dont les résultats ont été notifiés à la Société au cours du mois de juin 2018 et faisant état d'un redressement de 2.892.327 DT. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de ce contrôle et a comptabilisé une provision de 1.446.312 DT au 30 juin 2018.

La Société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces différents contrôles susmentionnés (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non contrôlés). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

#### Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

#### Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note 6, les comptes de la Société au 30 juin 2018 incluent un actif de 8.229.558 DT correspondant au gain constaté en 2016 au titre du profit attendu de l'abandon de dettes de la part des constructeurs de la cimenterie. En fait, des négociations ont été entreprises entre la Société et les constructeurs de la cimenterie et portant sur l'abandon d'une partie des dettes dues par CARTHAGE CEMENT et la prise en charge par les constructeurs des frais de maintenance de certains équipements. Sur la base des résultats des négociations et des propositions faites par les constructeurs, le management a procédé à la constatation d'un actif de 8.229.558 DT correspondant au profit que le management considère raisonnablement acquis. L'incidence finale de cette affaire sera constatée dans les comptes de la Société une fois un accord formel conclu entre les parties ou un jugement définitif émis.



- Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV aux états financiers intermédiaires, la Société connaît actuellement des difficultés de trésorerie et d'exploitation et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Le management de la Société nous a confirmé que certaines actions ont été déjà entreprises dont notamment la conclusion des accords de rééchelonnement des dettes bancaires avec quelques institutions financières et des dettes envers l'administration fiscale et la sécurité sociale. Par ailleurs, la Société a conclu un contrat important d'export de Clinker qui a permis d'améliorer les ventes en 2018. Toutefois, malgré les actions entreprises par le management, les réalisations au cours du premier semestre 2018 restent au-dessous du budget approuvé par le conseil d'administration et ce suite à des imprévus qu'a connu la Société au niveau des conditions d'exploitation de la cimenterie au cours du premier semestre 2018. Compte tenu du niveau élevé de son endettement et des réalisations au cours du premier semestre 2018, la capacité de la Société d'honorer ses engagements reste tributaire de l'accès aux sources de financement externes et du soutien financier des actionnaires (actuels et potentiels) de la Société.
- Le rapprochement entre les résultats de l'inventaire physique et l'état théorique de stock de clinker et de ciment au 30 juin 2018 a révélé un écart négatif de 8.699.743 DT qui a été constaté parmi les charges de la période. Le management nous confirme que cet écart est dû principalement à un différend qui oppose CARTHAGE CEMENTE à la société NLSupervision Company A/S (NLS) qui est en charge de l'exploitation de la cimenterie pour le compte de la Société en vertu de contrat de sous-traitance conclu entre les deux parties. Le différend porte sur les quantités produites déclarées par NLS ainsi que sur la méthode de comptage physique des stocks de ciment et de clinker. Les discussions entre les parties sont toujours en cours à la date du présent rapport et en cas d'absence d'un règlement à l'amiable, ce litige pourrait faire l'objet d'un arbitrage conformément aux termes du contrat de sous-traitance susmentionné.

*Les Commissaires aux Comptes  
Associés M.T.B.F*

*Ahmed BELAIFA*

*F.M.B.Z KPMG TUNISIE*

*Mohamed HZAMI*